

Démarche Sustainable Buildings : Amélioration de l'efficacité énergétique et environnementale des bâtiments



Vivendi a mis en œuvre une démarche "Sustainable buildings" visant à l'amélioration de l'efficacité énergétique et environnementale de ses bâtiments, permettant de réduire ainsi l'empreinte carbone des sites.

Date de démarrage du projet	Démarche initiée en 2015	
Localisation du projet Lieux de mise en place du projet à ce stade et géographie cible si reproductibilité	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche initiée sur le siège du groupe à Paris 8ème. - Démarche transposée sur Havas Village à Puteaux, Londres et Madrid. - Démarche en cours de transposition dans d'autres filiales, et transposable sur tous les sites tertiaires du Groupe. 	
Objectifs recherchés du projet Nature de l'innovation climat du projet avec rappel du problème/enjeu traité	<p>Les objectifs de la démarche "Sustainable buildings" sont la réduction de l'empreinte environnementale liée à l'usage des sites via :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La sensibilisation des collaborateurs aux bonnes pratiques en matière d'énergie (et de manière générale aux bonnes pratiques environnementales), afin de les associer pleinement à la démarche ; - La garantie du respect optimal de la réglementation en matière d'environnement, et notamment celle ayant trait aux équipements d'infrastructures (éclairage, systèmes de climatisation, chauffage) ; - L'optimisation des processus de fonctionnement du site ainsi que les équipements en service afin de réduire les consommations énergétiques associées (électricité, vapeur...) et diminuer les émissions de gaz à effet de serre générées par celles-ci. 	
Description détaillée du projet	<p>La démarche "Sustainable buildings" déployée sur le siège du Groupe se compose d'un ensemble d'actions visant à garantir une utilisation optimale de l'énergie sur le site. Cela se traduit notamment par les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Implémentation d'un double système de management ISO 14001 (management de l'environnement) & ISO 50001 (management de l'énergie), avec notamment le déploiement d'une politique environnementale et énergétique accompagné d'indicateurs permettant un pilotage fin de la performance énergétique ; - Mise en place d'une équipe environnement et énergie "Green Team" (incluant les prestataires du site) dont le rôle est d'animer et d'améliorer en permanence l'efficacité du système de management de l'environnement et de l'énergie ; - Réalisation de campagnes d'information régulières à destination des collaborateurs du site concernant les écogestes (campagnes d'affichage, création d'un module e-learning dédié à la démarche environnement-énergie, animations...) - Mise en oeuvre d'actions sur les équipements de l'infrastructure : campagnes de relampage, pilotage fin des équipements de chauffage et de climatisation, mise en place de systèmes de sous-comptage pour améliorer la mesure de la consommation énergétique par usage, optimisation des actions de maintenance (désembouage circuits...), suppression ou remplacement par des appareils plus efficaces des équipements obsolètes... - Optimisation des filières de tri des déchets en place sur le site ; - Intégration systématique dans les cahiers des charges des travaux menés sur le site d'une analyse du gain énergétique potentiel. 	
Principaux leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre du projet	Leviers de réduction	Précisions sur les aspects du projet associés
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique et ressources (notamment comportements)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un pilotage fin de la climatisation et du chauffage dans le bâtiment - Installation de détecteurs de présence dans les aires de circulation et le parking du bâtiment - Sensibilisation aux écogestes à destination des collaborateurs (création d'un module e-learning dédié par exemple)
	<input checked="" type="checkbox"/> Décarbonation de l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'équipements moins consommateurs d'énergie (les LED sont par exemple, selon les situations, jusqu'à 7 fois moins consommatrices d'énergie qu'une lampe halogène). - Travaux de rénovation thermique du bâtiment
<input checked="" type="checkbox"/> Amélioration de l'efficacité énergétique		<ul style="list-style-type: none"> - Durée de vie des LED supérieure à celle des lampes halogènes - Optimisation des dispositifs d'impression en service dans le bâtiment et recours plus

		important à la digitalisation des documents (réduction de la consommation de papier)	
	<input type="checkbox"/> Amélioration de l'efficacité en ressources non énergétiques		
	<input type="checkbox"/> Absorption d'émissions : création de puits de carbone, d'émissions négatives (BECCS, CCU/S, ...)		
	<input type="checkbox"/> Financement d'émetteurs bas carbone ou désinvestissement d'actifs carbonés		
	<input type="checkbox"/> Réduction des autres gaz à effet de serre		
Scope(s) d'émissions sur le(s)quel(s) le projet a un impact significatif et quantification des réductions des émissions de GES par scope d'émissions		Aspects du projet contribuant à la réduction des émissions par catégorie d'émissions	Quantification des émissions de GES associées par catégorie d'émissions <i>Merci de respecter la méthodologie de quantification utilisée dans la note de l'Afep.</i>
	Réduction de la dépendance de l'entreprise au carbone		
	Scope 1 <i>Émissions directes générées par l'activité de l'entreprise.</i>		
	Scope 2 <i>Émissions indirectes associées à la consommation d'électricité et de chaleur de l'entreprise.</i>	- Optimisation (process et matériel) des équipements du site - Relampage	Emissions du scope 2: Electricité et vapeur 2015 : 336 tCO ₂ eq/an Electricité et vapeur 2019 : 263 tCO ₂ eq/an soit une diminution de près de 22% des émissions de CO ₂ eq/an en valeur absolue. NB : les chiffres de 2020 sont considérés comme peu représentatifs, la situation sanitaire ayant entraîné une fermeture du site pendant plusieurs semaines.
	Scope 3 <i>Émissions induites (en amont ou en aval) par les activités, produits et/ou services de l'entreprise sur sa chaîne de valeur.</i>		
	Augmentation des puits de carbone		
	Absorption d'émissions <i>Création de puits de carbone, (BECCS, CCU/S, ...)</i>		
	Émissions de GES évitées par l'entreprise chez les autres		
	Emissions évitées <i>Emissions évitées par les activités, produits et/ou services de l'entreprise porteuse du projet ou par le financement de projet de réduction d'émissions.</i>		
		Précisions sur le calcul ou autres remarques : Facteur d'émission de l'électricité du réseau en France = France - Electricité - 2018 - mix moyen - consommation > 0,0571 kg eqCO ₂ /kWhz	
Modalité de vérification de cette quantification	Référentiel de calcul utilisé (base ADEME, GHG protocol, ...) : Base ADEME Vérification du calcul (interne ou externe) : Les données primaires (consommations énergétiques) sont vérifiées dans le cadre des audits de suivi annuel ISO 14001 et 50001 par l'organisme certificateur (Bureau Veritas jusqu'en 2020 puis le LNE à compter de 2021) ainsi que par l'organisme tiers-indépendant EY dans le cadre de la publication de la déclaration de performance extra-financière. Les calculs CO ₂ eq sont réalisés en utilisant les facteurs d'émission de la base ADEME.		
Autres bénéfices environnementaux et sociaux du projet	La démarche "Sustainable Buildings" contribue aux ODD suivants : - ODD 7 Energie propre et d'un coût abordable en améliorant l'efficacité énergétique du parc immobilier ; - ODD 9 Industrie, innovation et infrastructure : en utilisant de façon plus rationnelle les ressources et des matériaux respectueux de l'environnement ; - ODD 11 Villes et communautés durables en améliorant la qualité de l'air ; - ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.		

<p>Niveau de maturité du projet</p>	<p> <input type="checkbox"/> Test prototype en laboratoire (TRL 7) <input type="checkbox"/> Test en réel (TRL 7-8) <input type="checkbox"/> Prototype pré-commercial (TRL 9) <input checked="" type="checkbox"/> Mise en œuvre à petite échelle <input type="checkbox"/> Mise en œuvre à moyenne ou grande échelle </p> <p>Remarques : Cliquez ici ou appuyez ici pour préciser le niveau de maturité du projet</p>
<p>Potentiel et condition de reproductibilité du projet avec potentiel associé en matière d'impact climat</p>	<p>La démarche "Sustainable buildings" s'appuyant sur des standards de management reconnus au niveau international, elle est reproductible sur l'ensemble des sites du Groupe. Les bénéfices environnementaux et le ROI pourront varier en fonction de la taille du site, du statut de contrôle opérationnel exercé (propriétaire ou locataire) et de la performance énergétique initiale du site.</p> <p>Son déploiement nécessite également un engagement affirmé de la Direction ainsi que la désignation d'une ressource dédiée pour assurer le pilotage du plan d'action.</p>
<p>Montant de l'investissement réalisé (en €)</p>	<p>Supérieur à 200 000 €</p>
<p>Rentabilité économique du projet (ROI)</p>	<p> <input type="checkbox"/> CT (0-3ans) <input checked="" type="checkbox"/> MT (4-10 ans) <input type="checkbox"/> LT (> 10 ans) </p> <p>Remarques : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</p>
<p>Partenariats engagés</p>	<p>Non</p>
<p>Commentaires libres du porteur de projet</p>	<p>/</p>
<p>Pour en savoir plus sur le projet</p>	
<p>Contactez l'entreprise porteuse du projet</p>	<p>Philippe.maesen@vivendi.com</p>
<p>Liens URL du projet</p>	<p>/</p>
<p>Illustrations du projet</p>	

